



69550
Téléphone : 04 74 89 30 24
Email : mairie@amplepuis.fr
Site : www.amplepuis.fr

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 069-216900068-20260929-26_07_05-DE



MAIRIE D'AMPLEPUS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2026

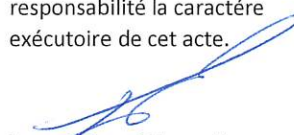
Extrait du registre des Délibérations

Délibération n°5

OBJET :

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A LA RENOVATION DE L'HABITAT PRIVE DANS LE CADRE DE L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT – RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU)

Le maire certifie sous sa
responsabilité la caractère
exécutoire de cet acte.


En exercice : 27 membres

Présent(s) : 21

Pouvoir(s) : 5

Absent(s) : 1

Délibération comportant

1 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

02/10/2026

Publication le :

02/10/2026

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six, 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Didier FOURNEL, maire.

Les membres présents en séance : Didier FOURNEL, Véronique PUTHINIER-DUMONTET, Thierry THOLIN, Patricia BALMONT, Thierry MIELLE, Christelle BRAVO RECORBET, Miguel GONCALVES, Jean-Jacques CARLETO, Monique CHAMPALLE ANESSI, Bernard ROCHE, Florent PORTIER, Chantal CHAMARANDE, Nathalie CHANFRAY, Annie LECOQ, Romain DUBREUIL, Sylvette GRANGE, Sindy BOURBON, Slaide NICODEMO, Eric LACROIX, Patrick PLANTIER, Annie LEFEBVRE

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Daniel BEAUMEL (pouvoir à Thierry MIELLE), Adèle RECORBET (pouvoir à Sindy BOURBON), Alexis DEBORD (pouvoir à Christelle BRAVO RECORBET), Corinne GELIN (pouvoir à Patrick PLANTIER), Lydie AUGAY (pouvoir à Eric LACROIX)

Le ou les membres absent(s) : Alexis GARCIA

Vu la délibération du 1^{er} décembre 2020 portant centres-bourgs – signature de la convention OPAH-RU ;

Vu la délibération du 24 mai 2022 portant avenant à ladite convention ;

Le Conseil municipal :

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention communale dans le cadre de l'OPAH-RU comme indiqué ci-après :
- **MANDATE** M. le Maire, ou son représentant, pour signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision

Bénéficiaire	Type d'aide	Statut	Travaux	Montants des travaux TTC	Aide ANAH	Subvention Communale	Subvention COR	Subvention totale
Pierre PAPOT- LIBERAL	Autonomie	PO	Monte escalier	8 150,00 €	6 208,00 €	260,08 €	866,92 €	7 335,00 €
Total des dossiers AMPLEPUS				Montants des travaux TTC	Aide ANAH	Subvention commune	Subvention COR	Subvention totale
1				8 150,00 €	6 208,00 €	260,08 €	866,92 €	7 335,00 €

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations.

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 29 septembre 2026

Le secrétaire de séance
Florent PORTIER



Le Maire,
Didier FOURNEL